

PLAN DE COURS

FOR-7100 : Rédaction scientifique

NRC 14575 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours s'adresse aux étudiants qui entament le processus de rédaction d'un article scientifique en sciences forestières ou dans une discipline connexe. Il vise à les accompagner à travers les étapes de la rédaction scientifique de manière à développer leurs habiletés tout en valorisant ce mode de diffusion des connaissances. Les thèmes abordés touchent notamment la structure des écrits scientifiques, la présentation d'objectifs clairs et concis, le style et la qualité grammaticale des textes et les processus de révision et d'édition scientifique. La formule pédagogique privilégie l'apprentissage au moyen de travaux pratiques individuels.

Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	08h30 à 11h20	GHK-1350	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=113154>

Coordonnées et disponibilités

Pierre Bernier

Enseignant

[http://www.cef-cfr.ca/index.php?n=Membres.PierreBernier?](http://www.cef-cfr.ca/index.php?n=Membres.PierreBernier?from=Membres.PierreYBernier)

[from=Membres.PierreYBernier](#)

pierre-y.bernier.1@ulaval.ca

Disponibilités

Disponible pour échanges chaque semaine après les périodes de cours, et joignable en tout temps par courriel.

Pierre Y. Bernier

Enseignant

pierre-y.bernier.1@ulaval.ca

Alexis Achim

Enseignant

alexis.achim@sbf.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Contenu et activités	4
Évaluation et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Rédactions des objectifs de recherche	5
Rédaction d'un titre et d'un résumé, et ajout des mots-clés	6
Article en une page	6
Atteinte des objectifs de rédaction fixés en début de session	6
Barème de conversion	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	7
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	7
Absence aux examens	8
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	8
Matériel obligatoire	8
Bibliographie	9
Bibliographie	9
Remerciements	9

Description du cours

Introduction

Celui ou celle qui désire poursuivre une carrière en recherche doit penser à la production scientifique au cours de ses études graduées. Production scientifique signifie d'abord et avant tout de publier des articles dans des revues scientifiques révisées par les pairs, une réalisation de laquelle découlent ensuite plusieurs autres volets de la productivité scientifique. Le cours *Rédaction scientifique* est conçu pour accompagner les étudiant(e)s gradué(e)s qui entament la rédaction de leurs résultats de recherche en vue de publier un ou plusieurs articles. Il s'intègre dans le quotidien de l'étudiant(e) chercheur(e) et l'aide à acquérir des compétences en rédaction scientifique. Le cours couvre aussi d'autres aspects de la publication scientifique et prépare l'étudiant(e) à interagir de manière productive avec ce nouvel environnement.

Objectifs

Objectif général

Accroître les compétences de chaque étudiant(e) en rédaction scientifique.

Objectifs spécifiques

- Comprendre la structure d'un article scientifique;
- Développer ou parfaire son style de rédaction scientifique ;
- Développer sa capacité d'évaluation des textes;
- Comprendre et apprécier le rôle de la critique;
- Connaître les mécanismes de la publication scientifique;
- Apprendre en travaillant: chaque cours vous mène vers l'atteinte de votre objectif.

Approche pédagogique

Le cours se veut tout d'abord un milieu d'apprentissage dans lequel le partage d'expérience occupe une place importante. Chaque période débutera par 30 à 60 minutes de présentation sur un thème donné (capsules). Cette première partie couvrira les points importants du sujet de la semaine.

La majorité du temps en classe se déroulera sous forme de discussion de groupe. Les étudiant(e)s seront appelés à présenter leur avancement et recevront alors les commentaires des co-équipiers. Les travaux sont individuels mais seront enrichis par les points de vue des autres étudiants.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Date
Introduction au cours Description du contenu et déroulement du cours, présentation par les participants de leurs intérêts et leurs attentes envers ce cours.		17 janvier 2020
La méthode scientifique Qu'est-ce que la science, hypothèses de recherche, théories, induction et déduction.		24 janvier 2020
La structure de l'article scientifique, le lien narratif et l'énoncé des objectifs L'énoncé des objectifs comme élément clé du lien narratif entre les sections d'un manuscrit		7 février 2020
Titre, Résumé, Introduction, Matériel et méthodes Structure et contenu des sections, erreurs à éviter, etc.		14 février 2020
Résultats, discussion, conclusion, figures et tableaux Structure, contenu des sections, erreurs à éviter, etc.		21 février 2020
Style et trucs d'écriture Améliorer son texte avec les bons mots, les phrases claires et les paragraphes bien structurés		28 février 2020
Références et citations: gestion des références Pourquoi utiliser un logiciel de gestion des références, introduction à Mendeley Invitée: Christine Bombardier-Cauffopé		13 mars 2020
1) Publication scientifique en utilisant des méthodes qualitatives et 2) Faire face au syndrome de la page blanche et respect des échéanciers Invité: Pierre Blanchet, Département des sciences du bois et de la forêt		20 mars 2020
La révision par les pairs et le choix du journal Apprendre à réviser et à se faire réviser...		27 mars 2020
Présentations, affiches et demandes de subvention Comment aborder ces tâches qui font partie intégrante de la recherche scientifique		3 avril 2020
Viser une revue à facteur d'impact élevé Invité: Jérôme Laganière, chercheur au Centre de Foresterie des Laurentides, Service canadiens des forêts		17 avril 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rédactions des objectifs de recherche	Dû le 14 févr. 2020 à 17h00	Individuel	10 %
Rédaction d'un titre et d'un résumé, et ajout des mots-clés	Dû le 28 févr. 2020 à 17h00	Individuel	10 %
Article en une page	Dû le 27 mars 2020 à 17h00	Individuel	20 %
Atteinte des objectifs de rédaction fixés en début de session	Dû le 17 avr. 2020 à 17h00	Individuel	60 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rédactions des objectifs de recherche

Date de remise : 14 févr. 2020 à 17h00

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Écrire votre énoncé d'objectif de recherche. L'énoncé doit être bref et doit contenir un critère de succès.

Rédaction d'un titre et d'un résumé, et ajout des mots-clés

Date de remise :	28 févr. 2020 à 17h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Écrire un titre , trois à cinq mots-clés et un résumé de type "structuré" tel qu'utilisé dans la revue "Annals of Forest science".

Le résumé ne doit pas dépasser 200 mots et doit inclure les sections suivantes:

- Contexte
 - Objectifs
 - Méthodes
 - Résultats
 - Conclusion
-

Article en une page

Date de remise :	27 mars 2020 à 17h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Le modèle à suivre sera présenté en classe le 28 février.

Atteinte des objectifs de rédaction fixés en début de session

Date de remise :	17 avr. 2020 à 17h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	60 %
Remise de l'évaluation :	pierre-y.bernier.1@ulaval.ca Attribution de la note par la directrice ou le directeur de recherche , sur 100% ou notation par lettre
Directives de l'évaluation :	Le directeur ou la directrice de recherche évaluera à la fin de la session l'atteinte des objectifs de rédaction de son étudiant(e) selon des critères précis et établis au début de la session, et informera l'étudiant de sa note par courriel. L'étudiant me transmettra ce courriel, avec son directeur ou sa directrice en cc, avant la date finale indiquée au Portail.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Ce cours ne comporte aucun matériel didactique obligatoire. Cependant, les étudiant(e)s doivent avoir du matériel dont ils ou elles pourront se servir comme base pour la réalisation des exercices de rédaction. Ce matériel proviendrait idéalement de leurs travaux gradués, mais peut aussi provenir d'autres sources sujet à l'approbation de leur superviseur(e) et du responsable du cours.

Bibliographie

Bibliographie

Liens pertinents

<http://journalauthors.tandf.co.uk/preparation/writing.asp>

http://sciencecareers.sciencemag.org/career_magazine/previous_issues/articles/2012_09_28/caredit.a1200110

Livres et articles de référence

- Belcher, W. L. 2009. *Writing Your Journal Article in Twelve Weeks: A Guide to Academic Publishing Success*. 1st ed. Sage Publications, Inc.
- Bolker, J. 1998. *Writing Your Dissertation in Fifteen Minutes a Day: A Guide to Starting, Revising, and Finishing Your Doctoral Thesis*. 1st ed. Holt Paperbacks.
- Cassey, P., Blackburn, T.M., 2003. Publication rejection among ecologists. *Trends Ecol. Evol.* 18, 375-376.
- Day, R. A., and Sakaduski, N. 2011. *Scientific English: A Guide for Scientists and Other Professionals*. 3rd ed. Greenwood.
- Glasman-Deal, H. 2009. *Science Research Writing: A Guide for Non-Native Speakers of English*. 1st ed. Imperial College Press.
- Harley, C.D.G., Hixon, M.A., Levin, L.A., 2004. Scientific writing and publishing - A guide for students. *Bull. Ecol. Soc. Amer.* 85, 74-78.
- Hofmann, A. H. 2014. *Scientific Writing and Communication: Papers, Proposals, and Presentations*. Second ed. Oxford University Press, USA.
- Jutras, Sylvie. 2019. *Mon compagnon de rédaction scientifique*. Les Éditions JFD, Montréal 288p.
- Kroodsmma, D.E., 2000. A quick fix for figure legends and table headings. *Auk* 117, 1081-1083.
- Lebrun, J.-L. 2007. *Scientific writing. A readers and writer's guide*. World Scientific Publishing Co, Singapore.
- Lichtfouse, Eric. 2012. *Rédiger pour être publié!: Conseils pratiques pour les scientifiques*. Springer, Paris; New York.
- Lichtfouse, E. 2013. *Scientific writing for impact factor journals. Media and Communications – Technologies, policies and challenges*. Nova Science Publishers, Inc. New York.
- Matthews, J. R., and Matthews, R. W. 2014. *Successful scientific writing: A step-by-step guide for the biological and medical sciences (4th ed)*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Sand-Jensen, K., 2007. How to write consistently boring scientific literature. *Oikos* 116, 723-727.
- Tufte, E. R. 2001. *The visual display of quantitative information (2nd ed)*. Cheshire, Graphics Press, Connecticut.

Remerciements

Les responsables du cours tiennent à remercier Nancy Gélinas qui a été l'instigatrice de cette initiative et qui a préparé le gabarit du plan de cours, ainsi que Kaysandra Waldron qui a été responsable de ce cours en 2017 et 2018 et à qui nous devons une portion significative du contenu des modules.

Nous souhaitons également remercier tous les auteurs des articles que nous avons lus, révisés, édités, etc. Nous reconnaissons que les plus mauvais d'entre ceux-ci nous ont heurté sur le coup, mais ils nous ont inspiré plusieurs idées pour ce cours.

